

A la fin du XIX^{ème} siècle, l'installation de vacherie (littéralement « étable à vaches ») est interdite dans les communes de plus de 6000 habitants. Fontenay-aux-Roses comptant moins de 3000 habitants, la plainte de M. Guédy est rejetée par la Mairie et l'exploitation agricole du 9 rue des Toulouses (devenue rue Guérard en 1907) perdurera au moins jusque dans les années 1910.

L'Archive de la Quinzaine¹ n°209

Du lundi 25 juin au samedi 7 juillet 2012

***Une vacherie à Fontenay-aux-Roses
(1893)***

Prochainement :

L'Archive de la Quinzaine n° 210

Du lundi 9 juillet au samedi 21 juillet 2012:

Les conscrits de 1907

(1907)

Les Archives municipales vous accueillent (le mardi de 13h30 à 18h00 / Le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 / le jeudi de 9h30 à 12h30/ Le vendredi de 9h30 à 12h30 ou sur rendez-vous).

David DESCATOIRE Tel. 01 41 13 21 12

documentation@fontenay-aux-roses.fr

Adresse : 75 rue Boucicaut ou 10 rue Jean Jaurès

Retrouvez les Archives municipales sur

<http://www.fontenay-aux-roses.fr/decouvrir-la-ville/histoire-et-patrimoine/>

(des centaines de cartes postales, une histoire de la Ville, toutes les publications historiques, des films tournés dans les années 1950 et 1960, la lettre hebdomadaire des Archives, des bases de données...).

En avril 1892, la Commission d'hygiène émet un avis favorable à l'installation d'une vacherie au 9 rue des Toulouses (actuelle rue Guérard). L'établissement, dirigé par Jacques Dupin, nourrisseur, comporte volailles, oies, vaches, chevaux, lapins, pigeons, chèvres...

L'apparition de cette exploitation dans une zone résidentielle de Fontenay-aux-Roses provoque certaines résistances du voisinage, notamment de M. Guédy. Ce parisien, qui possède une résidence secondaire au n°7 de la rue des Toulouses, s'adresse à la Préfecture de Police en 1893 pour dénoncer « *ce foyer d'infection [qui] cause un grand préjudice à toutes les villas et prive les habitants d'y respirer l'air de la campagne* ».

La réponse de la Préfecture transite par la Mairie (5 J 102) :

¹ Tous les quinze jours, les Archives municipales proposent un document original concernant l'histoire de Fontenay accompagné d'un petit texte de présentation. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

Préfecture de Police

2^e Division

4^e Bureau

2^e SECTION

N^o

C. O. G.

Les réponses doivent toujours rappeler en marge les indications ci-dessus et être adressées au Préfet de Police.

Vacherie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Paris, le 27 avril 1893.

*Requière 3 mai 93
Maire pour fournir*

Monsieur le Maire,

M. Guédy, propriétaire à Fontenay aux Roses m'a adressé une réclamation visant l'insalubrité d'une vacherie de Fontenay aux Roses.

Les vacheries situées dans votre commune n'étant pas soumises au classement, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réclamation dont il s'agit, à laquelle il vous appartient, en vertu de la loi du 7 avril 1884, de donner la suite qu'elle vous paraîtra comporter.

Agriez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet de Police,

[Signature]

Monsieur le Maire de Fontenay aux Roses.

Gay